



## Interrogation cpte et assurance vie pour un divorce

Par **tulipe**, le **02/08/2010** à **15:54**

Bonjour,

je souhaiterai avoir des temoignages pour savoir si vous avez deja entrpris aupres de votre avocat une demande par le juge des affaires familiales de proceder a une interrogation aupres du FICOBA , est ce que cette organisme est capable de renseigner sur differents cpte ou meme des assurances vies

- son cout
- son delai

- et si vous avez d'autres idées car la partie adverses , ne mentionne n'y cpte n'y assurance vie, bien sur !

en vous remerciant

nathalie